

## Banlieues : les vraies urgences

On ne répond pas à une crise sociale par un régime d'exception. La responsabilité fondamentale de cette crise pèse, en effet, sur les gouvernements qui n'ont pas su ou voulu combattre efficacement les inégalités et discriminations qui se cumulent dans les quartiers de relégation sociale, emprisonnant leurs habitants dans des logiques de ghettoïsation. Elle pèse aussi sur ces gouvernements qui ont mené et sans cesse aggravé des politiques sécuritaires stigmatisant ces mêmes populations comme de nouvelles « classes dangereuses », tout particulièrement en ce qui concerne la jeunesse des « quartiers ».

Ce sont des années de politique centrée sur le tout sécuritaire qui sont en cause. Le sabotage des actions de prévention, l'asphyxie du monde associatif, la démolition de la police de proximité, la tolérance à l'égard des discriminations quotidiennes, notamment à l'égard des personnes étrangères ou supposées telles en raison de leur faciès, l'état d'une école qui ne peut réduire la ségrégation nous font mesurer aujourd'hui non seulement l'échec mais la redoutable nocivité de cette politique. Ce n'est pas seulement le langage du ministre de l'Intérieur, ce sont les actes de l'ensemble du gouvernement qui relèvent d'une logique d'apprenti sorcier.

Au-delà, c'est aussi l'incapacité des gouvernements successifs depuis des décennies à faire reculer le chômage massif, l'explosion de la précarité, la systématisation des discriminations racistes et territoriales, comme la politique d'affaiblissement des services publics et le recul des droits sociaux qui apparaissent en pleine lumière aujourd'hui.

Les violences sont autodestructrices. Elles nuisent essentiellement à ceux dont elles dénoncent l'exclusion. Faire cesser les violences, qui pèsent sur des populations qui aspirent légitimement au calme, est évidemment nécessaire. Dans ce contexte, l'action des forces de l'ordre, qui doit s'inscrire dans un cadre strictement légal et ne pas conduire à des surenchères, ne saurait être la seule réponse. D'ores et déjà, nous devons ouvrir un autre chemin si nous ne voulons pas que se poursuivent ou se renouvellent les violences qui viennent de se produire. Seule une action collective permettra de définir les conditions d'une autre politique

En premier lieu, nous n'acceptons pas que se poursuive l'état d'urgence. Recourir à un texte provenant de la guerre d'Algérie à l'égard, souvent, de Français descendants d'immigrés, c'est leur dire qu'ils ne sont toujours pas français. User de la symbolique de l'état d'urgence, c'est réduire des dizaines de milliers de personnes à la catégorie d'ennemis intérieurs. Au-delà, c'est faire peser sur la France toute entière et sur chacun de ses habitants, notamment les étrangers que le gouvernement désigne déjà comme des boucs émissaires, le risque d'atteintes graves aux libertés.

Nous affirmons solennellement que si ce régime d'exception devait être prolongé, nous mettrions en œuvre tous les moyens démocratiques dont nous disposons pour nous y opposer.

Nous souhaitons ouvrir une autre perspective que celle qui a conduit à l'impasse actuelle. Cela passe par la mise à l'ordre du jour de quatre exigences fondamentales : la vérité, la justice, l'égalité et le respect.

Ni le recours à des procédures judiciaires expéditives, voire à une « justice d'abattage », ni le marquage de zones discriminées par une carte de l'état d'urgence ne sont conciliables avec l'objectif du rétablissement de la paix civile et du dialogue démocratique.

La République doit reconnaître, publiquement et par ses plus hautes autorités, que le sort de ces populations, les discriminations qu'elles subissent, sont de notre responsabilité collective et constituent une violation de l'égalité républicaine.

.../...

Cette exigence implique aussi que la vérité soit totalement faite sur les conditions dans lesquelles deux jeunes hommes sont morts à Clichy-Sous-Bois.

Restaurer la situation dans ces quartiers, c'est d'abord restituer la parole à leurs habitants. Des cahiers de doléance doivent être discutés, ville par ville, selon les principes de la démocratie participative entre représentants des habitants, associations, syndicats, élus locaux et représentants de l'État. Ils doivent être rendus publics.

C'est ensuite ouvrir une négociation collective, regroupant les mêmes participants, pour programmer des actions de rétablissement de l'égalité ce qui implique que la représentation nationale soit saisie d'une véritable loi de programmation et que cessent les mesures de saupoudrage ou pire encore les marques de mépris comme la transformation de l'apprentissage en mesure de relégation scolaire précoce. Une solidarité nationale authentique doit être au rendez-vous de la reconstruction du tissu social dans les banlieues.

C'est, surtout, mettre en œuvre, dans la réalité, une réelle politique nationale de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits. Il doit être mis un terme sans délai à tous les discours insupportables et dévalorisants qui font des habitants de ces quartiers, des « racailles », des « barbares », des « sauvagesons » ou des « fantassins d'un complot intégriste ».

Nous affirmons qu'il y a là une véritable urgence nationale : il faut substituer à l'état d'urgence policier un état d'urgence sociale, afin que les actes des gouvernants cessent de contredire la devise de la République.

### **Signataires :**

Les Alternatifs, Alternative citoyenne, Association des Tunisiens en France, ATTAC, ATMF, Cactus républicain/La gauche, CEDETIM-IPAM, CGT, Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT), Droit Solidarité, Fac Verte, FCPE, Fédération anarchiste, FIDH, FSU, FTCT, GISTI, Les Oranges, Les Verts, LDH, Lutte ouvrière (LO), Mouvement pour une alternative républicaine et sociale (MARS), Mouvement des jeunes socialistes (MJS), Mouvement National des Chômeurs et des Précaires (MNCP), MRAP, PCF, Rassemblement des associations citoyennes de Turquie (RACORT), Réseaux citoyens de Saint-Étienne, Réformistes et Solidaires (Re-So), Syndicat des Avocats de France, Syndicat de la Magistrature, Union démocratique bretonne (UDB), UNEF, Union nationale lycéenne (UNL), UNSA, Union Syndicale Solidaires.

*Les secrétaires généraux de l'UNSA Éducation et de l'UNSA Police ont rédigé un texte commun au moment où la France connaît des violences urbaines sans précédent. Au delà du nécessaire rétablissement du calme et de l'ordre républicain, Patrick Gonthier et Joaquin Masanet estiment qu'il faudra "définir ce qui s'est défait sous nos yeux, quelle partie du pacte républicain a volé en éclats et comment le reconstruire sans le dénaturer". Et demandent des États généraux des banlieues.*

## **Quartier en péril**

Les provocations étaient inutiles. Les exactions, les violences, les dégradations sont insupportables. De nuit en nuit, le nouvel incendie social qui ravage les cités détruit aveuglément des véhicules, des commerces, des bâtiments identifiés aux services publics, mais aussi ces lieux d'intégration que demeurent les écoles publiques dans des quartiers parfois à l'abandon. Il y a urgence à rétablir le calme et l'ordre républicains. Il y a urgence à protéger des populations déjà fragilisées qui le sont davantage encore quand leurs biens, et parfois leurs personnes, sont atteints. Il y a urgence à garder le sang-froid que nécessite une telle situation : les fonctionnaires, policiers ou personnels d'éducation, qui représentent État et surtout l'égalité devant la loi et l'accès aux services publics, doivent exercer toutes leurs tâches sans crainte. Il ne peut y avoir de zones de non droit.

Au-delà de l'actualité et de l'urgence immédiates, il sera temps, dans les prochains jours, de définir ce qui s'est défait sous nos yeux, quelle partie du « pacte républicain » a volé en éclats et comment le reconstruire sans le dénaturer ; au-delà des inacceptables violences commises, il sera temps de réfléchir aux frustrations accumulées, au sentiment d'injustice qui domine des cités de relégation.

Le gouvernement est confronté à une crise majeure. Cette crise peut entraîner une réorientation de la politique suivie ou accélérer les processus de sécession de quartiers en péril. Il n'y a pas de quartiers difficiles, il y a surtout des quartiers qui ont été mis, au fil des années, en difficulté par le retrait, faute de budgets et de moyens suffisants, des services publics nécessaires à leur équilibre. Ces quartiers ont subi les réductions des aides qui leur servaient d'appuis : victimes, leurs habitants ont été transformés en accusés réunis sous le même vocable. Oubliant les réussites de nombreux habitants, leur engagement associatif et tout simplement citoyen, les critiques en stigmatisant ces quartiers ont renforcé les sentiments d'abandon et d'exclusion.

Cela doit cesser. Le dialogue social qui a souvent été vidé de son sens à de trop nombreuses reprises doit enfin retrouver une place autre que celle d'un artifice ou d'un alibi. Les organisations syndicales représentatives doivent être associées aux réflexions. Leurs propositions doivent être entendues. Des « États Généraux des cités et des banlieues » sont à organiser. Il faut sortir du mutisme, il faut à tout prix sortir de l'affrontement. Des réunions multiples doivent pouvoir aussi, dans les prochaines semaines, se tenir dans ces lieux de dignité et d'intégration que sont les établissements scolaires pour réfléchir, avec tous les acteurs de l'éducation, mais aussi avec la police et la justice, à enrayer l'exclusion, à frapper d'interdit les discriminations.

L'ordre républicain ne se décrète pas. Il est aussi fait d'assentiment et d'adhésion aux valeurs qui le fondent.

L'égalité des chances est en recul. Les jeunes issus de l'immigration sont et de loin les plus exposés au chômage. Les entretiens d'embauche se raréfient selon son nom, sa couleur de peau ou son « ghetto ». Cela doit cesser. Ces discriminations, ces injustices créent du ressentiment et génèrent de la violence. La laïcité doit être à la fois défendue et soutenue. Elle n'est pas contrairement à ce qu'affirment des responsables ministériels une question mais une réponse. Les religions doivent être laissées à leur place. Il n'y a pas à chercher d'accommodements ou d'alliances avec les responsables religieux. L'appartenance citoyenne seule doit l'emporter. L'égalité est aussi à ce prix.

La République ne peut accepter cette violence qui la défigure. Après cet incendie social, il faudra reconstruire notre capacité à vivre ensemble, notre capacité à faire du respect de toutes les institutions et de toutes les personnes, quelles que soient leur origine, la base renouvelée de notre pacte républicain.

*Patrick Gonthier, secrétaire général de l'UNSA Éducation*

*Joaquin Masanet, secrétaire général de l'UNSA Police*

**SNCF :**

**à qui profitera**

**le conflit ?**

Communiqué  
de l'UNSA Cheminots

Face au préavis de grève reconductible déposé par 4 fédérations cheminotes pour le 22 novembre, le Bureau fédéral de l'UNSA Cheminots s'est réuni le 8 novembre pour arrêter sa position.

L'UNSA Cheminots affirme que l'attitude méprisante et provocatrice de la frange la plus libérale de la direction de la SNCF (G.Pepy, M.Véron, M.Faugère) vise à instrumentaliser un conflit social qui servira à justifier l'état catastrophique du Fret et à faire porter le chapeau aux cheminots.

Face à un service public ferroviaire en état d'urgence, un changement immédiat de politique des transports s'impose. L'UNSA Cheminots réclame un débat national.

Le mécontentement de l'ensemble des cheminots est réel, mais la grève proposée aujourd'hui n'apportera pas de remède à cette situation.

Parce que les solutions sont d'ordre politique, l'UNSA refuse que les cheminots supportent le coût d'une grève servant à masquer les erreurs des dirigeants SNCF et des gouvernements. C'est pourquoi l'UNSA Cheminots ne s'associera pas à ce mouvement national reconductible.

Par ailleurs, dans la situation sociale des banlieues, un conflit majeur dans le service public de transport ajoutera encore à la souffrance des populations les plus touchées.

**Syndicat**

**des enseignants**

**Non à l'apprentissage**

**dès 14 ans !**

Communiqué  
du 5 novembre

Le SE-UNSA a écouté les déclarations du Premier ministre sur TF1 le 7 novembre. Il constate que la seule mesure tangible proposée en matière d'éducation est l'apprentissage dès 14 ans pour les jeunes de banlieue en difficulté scolaire. Pour des jeunes qui vivent au jour le jour la relégation sociale, il s'agirait donc de rétablir une voie de relégation scolaire abandonnée depuis trente ans !

Cette annonce réactionnaire et rétrograde intervient la veille de l'installation du Haut Conseil de l'École, censé définir le contenu du socle commun de la scolarité obligatoire prévu par la loi d'orientation.

La scolarité, obligatoire jusqu'à 16 ans pour tous, ne le serait plus que jusqu'à 14 ans pour les jeunes en difficulté... Pour le SE-UNSA, que le chef du gouvernement envisage de lutter ainsi contre les discriminations est proprement consternant !

L'égalité républicaine est-elle compatible avec l'orientation précoce ? Qui, du Premier ministre ou de la loi d'orientation, a raison ? Monsieur De Robien, dont le silence depuis le début des incidents dans les quartiers est assourdissant, sortira-t-il de sa réserve pour le dire ?

.../...

	<p>Le SE-UNSA enregistre par ailleurs avec intérêt l'annonce selon laquelle les « contributions aux associations », après avoir été réduites, seraient restaurées. Il attend donc du gouvernement qu'il annule les 800 suppressions de postes d'enseignants mis à disposition des associations éducatives laïques prévues dans le projet de loi de finances 2006.</p>
<p><b>Résultats d'élections professionnelles</b></p>	<p>A l'élection du CE de l'usine Michelin implantée à Tours (Indre et Loire), l'UNSA obtient 267 des 1002 suffrages exprimés dans les trois collèges, soit 26,64 %. Si l'UNSA se situe derrière la CGT (31,43%), elle devance SUD (25,34%) et distance largement FO et la CFTC qui sont sous la barre des 10%.</p> <p>A noter que seule l'UNSA a présenté des candidats dans les trois collèges.</p> <p>Lors des élections du CE et des DP au sein des Transports Urbains Clermontois, l'UNSA est la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale. Au CE 1<sup>er</sup> collège, l'UNSA remporte 37,57% des suffrages et arrive devant la CGT (31,63%) et FO (29,25%). Pour les DP, l'UNSA obtient 46,87 %.</p> <p>Ces élections étaient les premières pour ce syndicat créé il y a à peine un an.</p> <p>Lors des élections du CE et des DP au sein du Syndicat des Transports de l'Agglomération de Bayonne (64), l'UNSA a obtenu un siège du premier collège sur les quatre à pourvoir dans chacune de ces instances, avec 30 voix sur les 168 exprimées, soit un peu plus de 17%.</p>
<p><b>Dans l'interprofessionnel</b></p>	<p>L'union départementale du Doubs vient d'élire un nouveau secrétaire général. C'est Yvan Miconi qui remplace Gérard Kintz à ce poste. Il est secondé par Michèle Sigogne, secrétaire générale adjointe, ainsi que par Alain Paris, trésorier et par Françoise Barbier, trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: center;">Union départementale UNSA du Doubs - 19 rue Renan – 25000 Besançon Tél. fax 03 81 61 78 52</p> <p>L'union départementale du Morbihan vient de changer de locaux et de responsables. C'est désormais Pascal Flégeau, de l'UNSA Défense qui est secrétaire général, assisté de deux adjoints, Hervé Jaffré de l'UNSA Police pour le public et Anne Le Chevallier, de l'UNSA Poste pour le privé. Charles Le Cluel, du Crédit mutuel, est le trésorier, Philippe Cescatti trésorier adjoint.</p> <p style="text-align: center;">Union départementale UNSA du Morbihan - Espace Jules Verne – 56890 St Ave Tél : 02 97 62 01 26 – Fax : 02 97 62 03 51</p>
<p><b>L'UNSA à la conférence de l'OIT à Dublin</b></p>	<p>L'UNSA a participé à la conférence intitulée «Promouvoir l'égalité dans la diversité : intégration en Europe» organisée par l'OIT (Organisation internationale du travail) en partenariat avec la Commission européenne le 10 novembre 2005 à Dublin.</p> <p>Cette conférence a abordé la discrimination et l'intégration sur le lieu de travail ; elle a été aussi l'occasion de débattre et d'échanger des expériences et des bonnes pratiques avec les partenaires sociaux. Elle a également pour but d'améliorer les efforts des partenaires sociaux dans ce domaine.</p> <p>L'UNSA a été représentée à cette conférence par Saïd Darwane, conseiller national. Ce dernier a rappelé l'engagement de l'UNSA dans la lutte contre les discriminations. L'UNSA qui a confirmé cet engagement lors de son congrès de Nantes en mars 2005, mène plusieurs actions dans ce domaine : stages de formation pour ses militants, guide juridique « avec l'UNSA je lutte contre les discriminations » édité à des milliers d'exemplaires et son programme européen « Equal » qui se décline dans plusieurs régions et met en relation des jeunes collégiens et lycéens des cités avec des entreprises et des centres de formation.</p> <p>Ont participé à cette conférence : Tony Killeen TD, ministre du Travail d'Irlande ; Turlough O'Sullivan, directeur général du patronat d'Irlande ; David Begg, secrétaire général du Congrès des syndicats d'Irlande ; Catelene Passchier, secrétaire confédéral de la CES ; Luis Mendez Lopez de l'UNICE, Patrick Taran de l'OIT et des représentants des syndicats membre de la CES.</p>